

Déclaration liminaire de la FSU 67 CTSD du 24 novembre 2020



Le vendredi 16 octobre 2020, un de nos collègues, Samuel Paty, a été sauvagement assassiné pour avoir exercé son métier d'enseignant. L'ensemble de la communauté éducative en a été meurtrie. Alors même qu'il s'y était engagé en accord avec les organisations syndicales, le ministre a préféré faire volte-face à deux jours de la rentrée et a empêché tout recueillement collectif, tout débat et toute préparation préalable à cet hommage. Cela a engendré colère, incompréhension et sentiment d'être, une fois de plus, méprisés. C'est toute la profession qui se sent bafouée par un Ministre qui certes nous remercie sur les plateaux télé ou radio, mais qui dans les faits, ne tient pas ses propres engagements.

La profession n'en peut plus du traitement qui lui est fait et oscille entre désespérance et colère. L'image de premier de la classe de notre ministre est en train de tomber même dans certains médias jusqu'alors complaisants et les révélations sur le "syndicat" Avenir lycéen en disent long sur la conception de la démocratie sociale pour le ministre et son entourage. Pour la profession, le divorce est prononcé depuis belle lurette et elle ne le considère plus ni crédible ni légitime.

Non, Monsieur le premier ministre les enseignants ne sont pas « choyés ». La fonction publique, avec les personnels de l'hôpital et de l'enseignement, montre au quotidien avec la force de son engagement qu'elle est indispensable au bon fonctionnement de notre pays et déplore que le « quoi qu'il en coûte » ne s'adresse pas à elle. Aucun moyen supplémentaire n'a été accordé à l'Education Nationale pour faire face à la seconde phase de pandémie.

Il est clair que ce gouvernement poursuit coûte que coûte sa politique de casse du service public. Les annonces concernant la valorisation salariale ne sont pas à la hauteur du décrochement salariale. Alors que le point d'indice est gelé pratiquement depuis 10 ans, la revalorisation se fera par le biais de primes mais pas pour tout le monde. La FSU a toujours dénoncé les primes parce qu'elles sont inéquitables, parce qu'elles ne concernent qu'une minorité d'agent.e.s, parce qu'elles n'augmentent pas la rémunération de manière pérenne et parce qu'elles accroissent les inégalités entre les femmes et les hommes. Les primes ne peuvent être la solution à l'urgence salariale. Il faut donc sans attendre procéder aux légitimes et indispensables augmentations générales des traitements de l'ensemble des personnels sans aucune contrepartie en repensant les grilles salariales et en revalorisant le point d'indice.

La FSU exige une revalorisation de l'ensemble des personnels de la Fonction publique, des créations de postes à la hauteur des besoins de la société, et un allègement de la charge de travail.

La situation actuelle de crise sanitaire ne fait que mettre davantage en lumière des problèmes qui existent depuis plusieurs années et que la FSU a maintes fois dénoncés. Les effectifs sont trop élevés par classe! Le manque de moyens humains dans les établissements scolaires (professeurs et personnels de surveillance) est criant.

PREMIER DEGRÉ

Déjà dans les écoles, le non remplacement dégrade les conditions de travail des équipes. Des remontés depuis la rentrée, au SNUipp-FSU67, font apparaître dans notre département, à ce jour, 547 journées non remplacées pour un peu plus de 100 écoles. Où en sommes-nous exactement, quelle est le chiffre exact depuis septembre ? La décision de fermer 30 postes de remplaçants l'année dernière (fermetures de postes qui n'apparaissent pas dans le bilan de rentrée) qui a été prise pour compenser la non fermeture dans les communes rurales annoncées par le ministre Blanquer, en pleine épidémie de Covid, était une décision suicidaire!

Nos collègues sont épuisés et doivent accueillir des élèves supplémentaires dans leur classe, tout en tentant de respecter les consignes de non brassage entre les groupes ! Ils doivent aussi faire face à la colère des parents qui depuis le premier confinement possèdent leurs coordonnées parfois personnelles (mail, numéro de téléphone) et n'hésitent pas à s'en servir pour exprimer leur mécontentement.

La COVID n'est pas le seul danger pour la santé des personnels., Si vous n'y prenez pas garde, l'épuisement professionnel sera beaucoup plus dévastateur. C'est pourquoi la FSU67 demande que la liste complémentaire déjà épuisée dans notre département soit ré-abondée pour permettre un recrutement rapide de remplaçants dans le premier degré.

Nous sommes présent-es aujourd'hui pour étudier le bilan de la rentrée 2020.

Avant tout, une information nous inquiète particulièrement. Depuis 2014, le nombre de communes sans écoles a augmenté de 3%. Dans le même temps, le nombre d'écoles de 1 à 3 classes a été réduit de 90, quand celui des écoles dont les directions sont totalement déchargées est passé de 50 à 71. 80 écoles ont 12 classes ou plus, soit l'effectif de véritables collèges. Or, la structure administrative n'existe pas dans ces écoles et la direction porte seule la charge de travail qui dans le second degré est répartie entre 4 ou 5 personnes. Combien de Christine Renon faudra-t-il pour que les moyens d'une école à taille humaine soient enfin une priorité ?

Depuis la rentrée les directions d'écoles sont sur-sollicitées! Elles ont fait face, dans des délais intenable, à des injonctions contradictoires.

La première demande des directrices et directeurs d'écoles est d'avoir davantage de temps de décharge pour exercer leur fonction.

Dans notre département, 223 écoles maternelles sur 248, soit 90%, ont au plus 1 journée de décharge par semaine.

2 écoles ont des décharges complètes soit 0,4% des écoles.

Pour donner une journée de décharge supplémentaire aux écoles maternelles qui n'ont pas de décharge complète il faudrait créer 61 postes.

364 écoles élémentaires sur 521, soit 70%, ont au plus 1 journée de décharge par semaine

69 écoles ont des décharges complètes soit 13% des écoles

Pour donner une journée de décharge supplémentaire aux écoles qui n'ont pas de décharge complète il faudrait créer 113 postes.

Il faudrait donc 174 postes pour donner une journée supplémentaire de décharge à toutes les écoles du Bas-Rhin.

Au budget 2021, le Ministère a prévu 600 postes supplémentaires pour octroyer davantage de décharge.

600 postes...pour toute la France ! Cherchez l'erreur!

Avec ses annonces sur les délégations de compétences le Ministre est à mille lieues des attentes des directrices et directeurs d'écoles! Cela ne ferait qu'alourdir leurs tâches sans aucune contrepartie!

Nous constatons, comme vous, que la baisse des effectifs, dans le premier degré public se poursuit. La FSU vous alerte depuis des années sur la déperdition d'élèves. D'après vos chiffres, ce sont 971 élèves qui ont disparu entre 2019 et 2020. Où sont-ils ? Nous vous demandons un bilan chiffré du nombre d'enfants dans notre département recevant un enseignement à domicile ainsi que le nombre d'élèves du premier degré scolarisés dans des écoles hors-contrat. Nous attendons de votre part les chiffres des demandes de scolarisation à la maison, ainsi que les secteurs de ces demandes. Nous attendons également les chiffres des dérogations liés à l'inscription dans des écoles privées hors contrat.

Concernant les Ulis pour le premier degré vous annoncez que l'ensemble des Ulis accueille 2335 élèves dont environ 1123 dans le premier degré, chiffre qui ne correspond pas à celui annoncé page 7. Notre département affiche entre 2014 et 2019, une augmentation d'élèves en situation de handicap de presque 47 % ! Comment expliquez-vous cette augmentation ? Ces enfants qui nécessitent souvent des enseignements adaptés, plus de temps, plus d'attention, une formation adéquate de l'enseignant-e sont inclus dans des classes aux effectifs trop chargés. Le plus souvent sans accompagnants, car la réalité n'est pas celle de vos chiffres. Un enfant accompagné 1/2 journée permet d'augmenter miraculeusement le taux de couverture de l'accompagnement humain ! Mais la réalité, -ce sont 2048 élèves avec une notification MDPH accompagnés par 1268 AESH...

Ces élèves doivent être pris en compte dans le calcul des effectifs pour la carte scolaire, comme le précise le code de l'Éducation. Ne pas le faire pourrait-être considéré comme de la discrimination.

Le taux d'encadrement, page 8, en fonction du type de territoire nous laisse dubitatifs : il pourrait donner à croire que l'éducation prioritaire est mieux lotie que les écoles rurales. Vise-t-il à convaincre le ministère d'augmenter encore le taux d'encadrement dans les écoles les plus défavorisées ? Car hors niveaux dédoublés, l'éducation prioritaire ne peut se targuer d'avoir de bonnes conditions d'enseignement.

À la comparaison en outre, il manque le taux d'encadrement dans les écoles urbaines hors éducation prioritaire. Serait-ce une volonté de dissimuler la dégradation qu'a induite dans les villes la volonté ministérielle de ne pas tenir compte des effectifs dans le rural et de n'y fermer aucune classe ?

539 élèves inscrits en 2015 en GS bilingue ne sont plus dans la filière en CM2. Comment expliquer cette déperdition ? Que penser d'un système scolaire qui voit un quart de ses effectifs abandonner pendant les 5 années d'école élémentaire ? Comme chaque année, nous souhaitons connaître l'effectif des élèves inscrits en sixième à la rentrée en filière bilingue.

SECOND DEGRÉ

Dans le second degré, les classes sont toujours aussi chargées, en particulier sur les niveaux 6e et 4e, malgré la trentaine de divisions ouvertes, selon nos estimations, en toute fin d'année scolaire. A ce propos, ces informations communiquées tardivement aux établissements (le 6 juillet !) ont obligé les équipes des collèges à retravailler sur les préparations de rentrée, réfléchir à de nouvelles répartitions après une année déjà éprouvante. Pourtant, nombre de ces ouvertures étaient prévisibles dès le mois de février. Elles se traduisent également par un recours plus important aux heures supplémentaires, au détriment de la création de postes et des conditions de travail des collègues.

Le plus grave est que pour le ministère cette rentrée se déroule comme si nous étions dans une situation « ordinaire ». Alors que la crise sanitaire a cruellement révélé et accentué les inégalités scolaires, le ministre s'est refusé à préparer une rentrée à la hauteur des besoins des élèves. Pas de recrutement d'enseignants, AED, personnels de santé, assistants sociaux... supplémentaires, pas d'allègement des programmes, pas de réduction des effectifs des classes. La conséquence en est des enseignants désarmés face aux difficultés accrues des élèves, plus encore maintenant que

le protocole dit « renforcé » et le dispositif une salle = une classe, font peser de lourdes contraintes sur le temps de travail et le climat scolaire, générant beaucoup de stress et de fatigue.

Si les ressources budgétaires manquent pour alléger les effectifs des classes, les vannes semblent par contre ouvertes quand il s'agit de mettre en place des dispositifs de « vacances apprenantes » voulues par le ministre. Pour combien d'élèves ? De même, le dispositif « devoirs faits » est insuffisant pour remédier aux difficultés des élèves qui ne peuvent être prises en charge dans la classe et sur le temps scolaire.

Nous avons besoin de temps avec nos élèves. Trop de réformes ont réduit le temps d'enseignement et ne permettent plus le dialogue, la réflexion, la construction. Les classes trop chargées privent des élèves fragilisés par la crise sanitaire et la fermeture des écoles de l'attention et de l'accompagnement que nous leur devons. Des programmes conçus pour une année ordinaire nous mettent tous sous pression et empêchent de travailler dans la sérénité.

Et puisque nous parlons de temps, cette question est particulièrement vive dans les collèges de l'Éducation Prioritaire dont l'avenir est suspendu aux annonces du ministre après la publication du rapport Mathiot-Azéma et génère beaucoup d'inquiétude, en particulier dans les établissements REP.

Nous regrettons que les documents fournis ne nous permettent pas une analyse approfondie. Aussi nous vous demandons, de nous fournir:

- des effectifs qui suivent des cohortes complètes d'élèves, afin de faire des bilans réguliers sur les déperditions d'élèves...
- un tableau présentant l'évolution des effectifs depuis 2014 en fonction de la démographie et les prévisions de la DEPP, comme nous l'avions en 2019
- un tableau de répartition des emplois, comme en 2019
- des tableaux précis des taux d'encadrement : en distinguant les niveaux dédoublés des autres (Pour information, la très grande majorité des taux d'encadrements 2019 par types d'écoles et circonscriptions ne correspondent pas aux taux 2019 présentés l'année dernière à la même période...)
- des explications sur les fusions d'écoles qui n'ont jamais été validées en CTSD.
- des informations sur les RPI, les grands absents de ce bilan.

Le silence assourdissant nous donne à penser qu'il dissimule les effets de décisions ministérielles du printemps qui, à moyens constants, ont aggravé les conditions d'accueil et d'apprentissage des élèves dans les milieux urbains.

-le document des effectifs par niveau en SEGPA